

318 **P** **NP** **DM149**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

**COMMISSION D'ENQUÊTE
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

MYRIAM GACHET

MÉMOIRE

7 JUIN 2015

Messieurs les Commissaires,

Je me nomme Myriam Gachet. Je suis née en Suisse où, avec mon conjoint, nous avons exploité une ferme laitière et où mes trois enfants sont nés aussi.

Au milieu des années 1970, nous avons senti le besoin d'agrandir notre exploitation, mais ceci était impossible car aucune terre agricole n'était plus disponible.

En 1978, nous avons alors choisi de nous installer au Québec à cause de la belle langue française qu'on y parle et à Saint-Cyprien à cause du climat semblable à celui que nous connaissions et surtout à cause de la qualité exceptionnelle de ses sols.

Jusqu'en 1998, nous avons aussi exploité un élevage laitier puis nous sommes passés aux grandes cultures.

Nous avons d'abord choisi de résider dans le rang Double et nous habitons maintenant en bordure du Chemin Louis Cyr (la route 221), tout près du projet de centrale éolienne que vous étudiez présentement.

Je ne comprends pas mes voisins qui ont signé des contrats avec le promoteur.

Tous, nous avons investi beaucoup d'efforts pour améliorer les champs, poser des drains, accroître la fertilité, augmenter la productivité.

Et que font-ils maintenant? Ils veulent mettre des milliers de tonnes de béton et d'acier dans ces mêmes champs.

Je ne comprends pas cette volonté de détruire ainsi et je me demande vraiment si eux comprennent vraiment plus que moi.

Par ailleurs, vous vous en doutez, j'ai depuis longtemps dépassé l'âge de l'adolescence.

Je jouis d'une bonne santé et je ne voudrais pas passer le reste de mes jours à éprouver toutes sortes de malaises provoqués par le fonctionnement des éoliennes.

Les études scientifiques les plus récentes et les plus sérieuses nous disent que les sons de basses fréquences émis par les éoliennes provoquent des symptômes tout à fait similaires au mal de mer, avec étourdissements, nausées, évanouissements.

Notez que le vrai mal de mer cesse quand la traversée est terminée, tandis qu'avec des éoliennes ces troubles durent 24 heures par jours et 7 jours par semaine.

Avec ces troubles viennent évidemment la perte de sommeil et tout ce que cela entraîne de maladies mentales et cardiaques.

Je ne souhaite pas passer ma vieillesse avec des ennuis de cette sorte et vous prie de m'en protéger en recommandant l'abandon du présent projet éolien.

Finalement, je ne sais pas si vous avez pris le temps d'explorer un peu notre territoire, mais celui-ci est magnifique.

Y installer huit grandes structures aussi hautes que des gratte-ciel viendrait en défaire tout le charme.

Pour toutes ces raisons, je suis absolument contre le projet de centrale éolienne à Saint-Cyprien et vous demande de l'être vous aussi.

Merci à l'avance,

Myriam Gachet

FIN DU MÉMOIRE